



Compte-rendu de la réunion du 15 juillet 2014

Présents :

Annie Buchwalter, André Boichut, Denis Comtet, Thierry Delacroix, Bernard Hostein, Marie-Hélène Le Meur,

Excusés :

Vincent Cardinaux, Jeannine et Yves Jarlaud, Guillaume Mattone, Yves Panier

1. Compte-rendu de l'entretien du 7 juillet avec M. Gagnoux (Annie)

M. Gagnoux a pris note de nos demandes d'aménagements (cf 2 CR précédents) ; il refera le point avec M. Tonghini (services techniques) et nous retiendra au courant dans les semaines à venir.

Nous remercions la Ville pour la mise en place de doubles sens cyclables en centre ville.

Info en marge : les comités consultatifs de circulation reprendront à l'automne.

2. Groupe de travail sur la sécurisation de la vélo-route ; mise au point par rapport à l'article paru dans le Progrès du 27 juin.

a. Questionnaires :

- questionnaires « usagers » (en PJ) :

- sous forme papier : vélo-gardes, OT (+ versions GB et D), Avenue Cycles, Cycles Bulle ;
- sous forme électronique : clubs et associations membres du groupe de travail

- questionnaire « riverains » : André Boichut et Cynthia Copetti, Thierry Delacroix et Gilles Jean iront voir les riverains courant juillet.

Dépouillement : OK pour les encadrants de la section BTS Tourisme du Lycée Nodier, mais si possible avec une contrepartie financière → André monte un dossier auprès de la MACIF.

b. Article du Progrès du 27 juin (joint à l'ODJ)

Véloroutes : itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance (...) ; elles empruntent tous types de voies sécurisées, dont les voies vertes (cahier des charges du schéma national des véloroutes et voies vertes, 2001)

Voies vertes : aménagements en site propre réservés exclusivement aux déplacements non motorisés, à destination des piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, et dans certains cas cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale (id.).

Contrairement à ce qui est écrit dans cet article, la véloroute n'est donc pas une « piste cyclable » (du moins pas aux alentours de Dole), et n'est pas « prévue pour le sport ». Quant aux « usagers très hétéroclites » réunis par le groupe de travail, ils sont représentatifs du public que l'on peut trouver sur une véloroute qui emprunte une voie verte. (Annie)

3. Préparation du stand sur « La Louis Pasteur »

Dimanche 24 août 2014, sur le trottoir du cours St Mauris, de 10 à 16 h.

Cette année, il est proposé un parcours non chronométré d'une cinquantaine de km.

Avis aux bonnes volontés pour aider à tenir le stand : dole@fubicy.org ou 09 53 39 78 84 (Annie).

De même pour la fête des associations, samedi 6 septembre de 14h à 19h et dimanche 7 de 11h30 à 18h.

4. Semaine de la mobilité en septembre

Possibilité d'action « découverte des double-sens cyclables » du centre-ville de Dole.

5. Proposition par l'AF3V à Dolavelo de devenir leur relais local

Suite au passage de la croisière cycliste Vienne – Nantes en juin, Eric Brouwer, Président de l'AF3V, nous propose de devenir relais local de l'AF3V → OK.

6. Questions diverses

➤ Rendez-vous de Transport 2000 (association locale FNAUT) le 10 juillet auprès de M. le Maire de Dole et M. le Président du Grand Dole, au sujet du pôle d'échanges multi-modal (PEM), où Annie a été conviée par Jeannine Jarlaud.

Transports 2000 et Dolàvélo seront invitées aux prochains comités de pilotage.

Présentation des modifications apportées au projet initial, soit :

- rue Jantet maintenue dans le sens actuel de circulation
- circulation rétablie devant la gare, en maintenant la place construite tout récemment
- a priori report de tous les bus et cars vers la gare routière (essais à faire)
- création d'une cinquantaine de places de parking.

➤ Réponse de M. Fichère, Président du Grand Dole , à notre courrier du 13 juin au sujet du PEM : Les principes plus spécifiquement liés à l'usage du vélo restent inchangés, soit :

- rues Jantet et avenue Aristide Briand devant la gare aménagées en double sens cyclable
- abri vélo et consigne confirmés, lieu à re-définir ??
- arceaux prévus en 3 endroits devant la gare
- accessibilité des quais toujours à l'étude par la SNCF.

➤ Prendre RDV auprès de MM. Fernoux-Coutenet (vice-président du Grand Dole en charge des transports), Macard (maire de Foucherans et membre du bureau du Grand Dole) et Mignot (chef du service transports au Grand Dole) pour envisager le développement d'itinéraires cyclables dans la petite couronne de Dole

➤ prendre RDV auprès de M. Salustro, président d'UniDole (association des commerçants du centre ville de Dole) pour présenter nos arguments valorisant la pratique du vélo par la clientèle.

➤ Remise à jour des fichiers au 30 juin :

- 25 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion pour 2014, mais 28 nouvelles adhésions.→ à ce jour, 117 adhérents dont une personne morale (Transport 2000).
- « contacts habituels », qui reçoivent les invitations aux réunions et les CR : Avenue Cycles, C. Besançon, Cycles Bulle, A. Dupré, G. Gonnet, P. Jaboviste, D. Kleisler, A. Léal-Claro, J.-L. Mignot, J.-L. Millet, Participe Présent, Pays Dolois, le Progrès, J.-J. Robelin, la Roue-de-Secours 39, F. Spicher, S. Triboulet, Vélobesançon, Vélo-qui-Rit, Y. Viennot, la Voix du Jura.

➤ le site internet « Capitaine train » propose la vente conjointe de billets en ligne pour la personne et son vélo

➤ les sénateurs ont voté le 15 juillet un amendement dans le cadre du projet de loi sur la réforme ferroviaire permettant que l'embarquement des vélos non démontés soit inscrit dans les principes généraux du Code des Transports

➤ prochaine balade tranquille d'1h : vendredi 25 juillet, 18h, RDV devant le pavillon des Arquebusiers à Dole.

Prochaine réunion

mardi 19 août 2014 à 20h
3A avenue Aristide Briand, salle 1 (2ème étage)